

SIGNEZ LA PETITION DE L'UNION SYNDICALE CGT

NON AU FRANCHISES MEDICALES !

Après le déremboursement d'un grand nombre de médicaments, le forfait hospitalier, l'instauration de la franchise de 1€ sur les consultations, la franchise de 18€ sur les actes supérieurs à 91€ et malgré l'inefficacité de ces mesures, le Gouvernement persiste.

Il annonce la mise en place de 4 nouvelles franchises sur : médicaments, consultations, hospitalisation, analyses médicales.

Objectif : réduire le " déficit " de la Sécurité Sociale consécutif à l'évolution normale des dépenses (augmentation des besoins de santé) et à l'insuffisance de recettes. (Déficit de 20 milliards d'euros sur un budget de 320 milliards d'euros).

C'est **la remise en cause de l'accès aux soins pour tous** qui est un des principes fondateurs de la Sécurité Sociale. Ce principe solidaire a conduit à des progrès médicaux considérables réduisant la mortalité infantile et augmentant l'espérance de la durée de vie du plus grand nombre.

Dans la même logique comptable, dans les départements, il est annoncé

la fermeture de centres de Sécurité Sociale

Cela va conduire à **une diminution des accueils, du traitement des litiges, des réclamations et augmenter les délais de remboursement.**

Je m'oppose à de telles orientations !

D'autres choix sont possibles pour rétablir l'équilibre budgétaire de la Sécurité Sociale. Plutôt que d'adopter des mesures qui visent une fois de plus à réduire les dépenses et l'accès aux soins, il est urgent d'intervenir sur les recettes. Nous sommes tous concernés, qui pourra se soigner demain ?

Tout de suite par :

- ✓ Le remboursement de la dette de l'Etat employeur à la Sécurité Sociale : 5 milliards d'euros ;
- ✓ l'arrêt des exonérations patronales : 26 milliards d'euros en 2006 ;
- ✓ des cotisations sur les revenus financiers équivalentes aux cotisations salariales ;
- ✓ la mise en place d'une contribution employeur tenant compte de la richesse créée dans l'entreprise et pas uniquement du nombre de salariés.

Par ailleurs, je demande **l'ouverture d'une table ronde dans tous les départements**, avec les représentants des organisations syndicales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie **pour examiner les besoins sur le département de structures d'accueil et de traitement** pour une réponse efficace aux assurés sociaux, **pour un centre de proximité dans chaque ville.**

Merci de retourner la pétition individuelle à l'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens - 3 Rue du Château d'Eau - Paris 10^{ème} ou en signant la pétition collective proposée par nos militants.

NOM PRENOM	LIEU DE TRAVAIL	SIGNATURE